

# Appel aux mouvements d'éducation populaire pour une contribution citoyenne à une Europe démocratique et sociale

## Pourquoi cet appel aux mouvements d'éducation populaire ?

L'Europe ne sera celle des citoyens que si les citoyens eux-mêmes contribuent à la définition de ses choix fondamentaux et à ses grandes orientations politiques.

Les non français et néerlandais, à l'exception des votes souverainistes ou purement xénophobes, n'ont pas rejeté l'Europe en tant que projet commun.

Ils ont majoritairement manifesté le refus de celle que les populations vivent et perçoivent, souvent avec inquiétude. A leurs yeux, le traité constitutionnel n'a pas semblé suffisant pour en modifier l'orientation et donner l'impulsion nécessaire à un projet européen au service des peuples. Et les peuples ne sont pas des entités abstraites, ils sont composés de citoyens qui ont des préoccupations et des aspirations. Oublier cette évidence fait courir des risques à la démocratie.

Le rejet du traité constitutionnel a, malgré les apparences, ouvert le jeu démocratique. Il impose la question fondamentale du choix de société dans le débat public. Il donne aussi un message clair à l'ensemble des dirigeants institutionnels et politiques leur signifiant que les citoyens veulent être écoutés et entendus. Et pour la première fois depuis longtemps il fait passer ce message non pas par une forte abstention mais au contraire par un vote massif et conscient, forgé au cours d'une quantité de débats multiformes.

Pour autant, les non ne définissent pas une nouvelle configuration pour l'Europe.

Par contre, ils placent devant leurs responsabilités tous ceux, tenants du oui ou tenants du non, qui veulent une Europe démocratique au service des peuples.

De nombreux groupes, organisations, structures de toutes natures, politiques, associatifs, institutionnels, professionnels... ont à leur manière déjà pris, prennent et prendront leurs responsabilités pour y parvenir, avec les moyens qui sont les leurs.

Il y a inévitablement des procédures ou des processus démocratiques alternatifs qui peuvent être mis en œuvre et converger pour aboutir à une proposition plus conforme à ce que souhaitent les citoyens.

Quelles que soient les voies empruntées, celles-ci ne pourront faire l'économie d'un véritable débat citoyen. Nous savons que les dirigeants, à tous niveaux, ont toujours, par nature, une appréciation partielle des attentes des populations qu'ils représentent.

Il est donc indispensable pour l'Europe que les dirigeants acceptent d'entendre et de tenir compte des préoccupations et des propositions des populations telles qu'elles les formulent, même et peut-être surtout si elles ne correspondent pas à leurs propres conceptions. C'est une des conditions pour que les décisions qu'ils auront à prendre pour l'avenir soient jugées utiles et justes par le plus grand nombre.

Mais il faut pour cela et en premier lieu créer les conditions d'une expression libre et d'un échange transversal entre les citoyens européens, autour de leurs différents centres de préoccupations et d'intérêts.

Il nous semble que c'est une responsabilité que les mouvements d'éducation populaire peuvent prendre.

C'est pourquoi nous appelons ces mouvements, ceux qui s'en réclament, comme les personnes qui agissent au nom des valeurs humanistes, à prendre une part active dans l'organisation et la facilitation des débats entre les populations des différents pays de l'union.

Les mouvements d'éducation populaire ne sont pas plus que d'autres exempts d'erreurs d'interprétation ou détachés de leurs propres enjeux institutionnels. Mais ils savent être à l'écoute des populations avec lesquelles et pour lesquelles ils agissent, parce que c'est le fondement de leur démarche et la base de leur contribution à la transformation sociale. De plus, par leurs réseaux, ils maillent les pays de l'union au plus profond de leurs territoires et sont souvent en contact direct avec les populations qui ont le plus de mal à faire entendre leur voix.

Solliciter l'intelligence collective des gens en lui donnant volontairement les moyens de se manifester est une façon d'intervenir en démocrates dans la construction politique de l'Europe.

C'est pourquoi le mouvement Culture et Liberté en liaison avec ses partenaires européens, est prêt à s'y engager et à assumer la logistique minimale nécessaire pour amorcer la démarche proposée.

Ce faisant, notre intention n'est pas de capter les idées ou les énergies au profit exclusif de nos mouvements ni même d'intervenir directement dans les tentatives hexagonales de recomposition politique. Chacun dans ce domaine, organisation ou individu, prend librement ses responsabilités et choisit ses alliances en fonction de ses convictions.

Il appartiendra ensuite aux mouvements et organisations d'éducation populaire et aux autres groupes participant à la démarche, d'en apprécier le résultat et de voir comment le prolonger.

### **Pour quel objectif ?**

L'idée et l'ambition de cet appel est essentiellement de créer, dans la foulée de la forte mobilisation populaire pré-référendaire, un espace de « participation constructive » ouvert à un maximum de personnes. L'objet est bien de permettre à tous ceux qui le désirent d'apporter leur contribution à une autre Europe.

Il s'agit bien pour nous de favoriser l'expression et la confrontation la plus large possible des idées et propositions émanant des populations des différents pays de l'union sur la base des préoccupations qu'elles partagent. Ces propositions construites et formulées par les citoyens, prendraient la forme soit de projets d'articles à visée constitutionnelle ou réglementaire, soit de recommandations pour l'orientation ou le cadrage de la politique européenne.

Ces propositions accompagnées des listes de tous ceux qui les portent au sein de l'union seraient remises au Parlement européen ou à une Assemblée constituante si cette idée, actuellement portée par d'autres mouvements, aboutit.

### **Avec quelle démarche ?**

La démarche que nous proposons s'inspire de celles initiées et conduites au Brésil. Par exemple, la campagne menée pour une contribution populaire aux travaux de l'Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution (plus d'une centaine de propositions accompagnées de 12 millions de signatures) ou celle menée pour obtenir du parlement brésilien qu'il vote une loi anti-corruption électorale (1,2 millions de signatures).

Nous pensons, comme dans ces deux exemples, que cette démarche, complémentaire à ce qui existe déjà, doit être à durée limitée et conduite avec l'objectif précis de faciliter la formulation de propositions pour les remettre au parlement. L'échéance pourrait être mai/juin 2006.

Pour y parvenir la démarche doit être la plus libre et la plus ouverte possible afin qu'un maximum de personnes puisse participer.

Elle repose sur :

1- un outillage de mise en réseau administré par un collectif d'initiateurs dont la fonction est de faciliter l'extension du réseau et la remontée finale des propositions.

Un site Internet spécifique sera ouvert pour regrouper les contributions, les traduire, les rendre publiques et établir les contacts entre leurs rédacteurs et d'autres groupes qui souhaiteraient s'en saisir pour les enrichir, élargir le débat ou simplement les soutenir.

2- la prise en charge par les mouvements d'éducation populaire ou groupes constitués pour l'occasion, de l'organisation ou de l'incitation aux débats et de la remontée des contributions.

Les contributions devront être construites et collectées par des groupes existants ou constitués pour l'occasion qui se réunissent partout où cela est possible (quartiers, entreprises, associations, familles, centres de formation, établissements scolaires, rencontres amicales ou professionnelles, etc.) en fonction des préoccupations spécifiques de ceux qui composent ces groupes ( démocratie, économie, droits, éducation, culture, santé, environnement, logement, travail, transports, formation, immigration, etc.).

Le travail de proposition se fait sur la base de débats qui peuvent s'engager, par exemple, autour de la double question :

- qu'est ce qui, au regard de nos préoccupations, n'allait pas dans le traité constitutionnel ?
- que doit faire l'Europe pour répondre à nos attentes et comment ?

Le groupe arrive jusqu'à la formulation d'une, deux trois (ou plus) propositions rédigées et courtes, chacune étant accompagnée d'un argumentaire qui la justifie ainsi que la liste de ceux qui l'on élaborée.

Chaque groupe est responsable :

- des modalités d'organisation du débat autour de la proposition (sous les formes qui lui semblent les plus appropriées ou dans le cadre de ses pratiques habituelles)
- de la rédaction et de l'envoi au site de ses propositions
- de la diffusion de ses propositions dans ses propres réseaux
- de la collecte des signatures
- de faire remonter au site l'état d'avancement des signatures pour compléter les informations et les mettre à la disposition de tous.

Pour démontrer que les propositions émanent d'un débat collectif, les signatures devront être identifiables (nom, prénom, n° de carte électorale par exemple). La liste des signatures sera conservée par le groupe à l'origine de la proposition. Chaque groupe s'engage à la confidentialité et à ne communiquer la liste pour aucun autre usage, conformément aux termes la loi Informatique et Libertés.

### **Comment s'associer et répondre à cet appel ?**

Le site et ses modalités d'administration et d'utilisation seront opérationnels vers la mi-septembre.

D'ici là il est possible pour les différents groupes ou mouvements d'éducation populaire intéressés de signaler à Culture et Liberté leur intention de s'associer. Nous savons que les décisions formelles demandent un peu de temps !

La liste de ceux qui signeront cet appel et s'engageront à participer à la démarche sera mise sur le site. Une réunion sera organisée dans la première quinzaine de septembre avec tous ceux qui auront accepté d'y participer pour présenter plus précisément les modalités de mise en œuvre de la démarche et sa règle du jeu.

Il est également possible de travailler dès maintenant à l'élaboration de propositions, soit en organisant des débats, soit en rédigeant sous la forme demandée des propositions déjà élaborées dans le cadre de différents groupes ou collectifs. Celles-ci pourront être mises sur le site dès son ouverture.

Paris, le 18 juillet 2005

Contacts :

Jean Marquet : [clparis@club-internet.fr](mailto:clparis@club-internet.fr)

01 47 24 18 19

06 17 08 06 46

Celina Withaker : [celina@no-log.org](mailto:celina@no-log.org)

Salvatore Larocca : [larocca.s@ifrance.com](mailto:larocca.s@ifrance.com)